

REVUE BELGE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE  
DE BELGIQUE

(FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842)

SOUS LES AUSPICES DE

LA FONDATION UNIVERSITAIRE  
DE BELGIQUE

TOME II — FASCICULE 3  
JUILLET 1932

TIRÉ A PART

BRUXELLES ET PARIS  
LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

Bibliothèque Maison de l'Orient



130105

A Monsieur Salomon Reinach,

Hommage respectueux  
W. Crick - Kontzigin

D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE  
DE BELGIQUE

(fondée le 4 octobre 1842)

SOUS LES AUSPICES DE

LA FONDATION UNIVERSITAIRE  
DE BELGIQUE

TOME II - FASCICULE 3

JULIET 1932

TRE A PART

BRUXELLES ET PARIS

ÉPIGRAPHIE, ÉPILOGUE DE L'ART ET D'HISTOIRE



## UN FRAGMENT DE TAPISSERIE DE L'HISTOIRE DE THÈBES

On sait comment l'histoire d'Œdipe — l'une des plus vieilles légendes du monde — s'est transmise jusqu'à nos jours par deux voies différentes : la tradition populaire et la littérature.

Son développement littéraire dans l'antiquité classique aboutit à la *Thébaïde* de Stace et aux tragédies de Sénèque.

Au moyen âge, le poème de Stace continua d'être prisé jusqu'à ce qu'une forme nouvelle de la légende vint se concrétiser dans le *Roman de Thèbes*. Cette forme nouvelle ne cessa d'être en honneur jusqu'à la Renaissance.

Le *Roman de Thèbes* est un long poème français, dont le texte initial, perdu, a été composé vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, dans la région située au sud de la Loire, entre Poitiers et Limoges selon toute vraisemblance, ainsi que l'a montré Léopold Constans (1).

Ce dernier cite plusieurs versions manuscrites de ce poème : trois à Paris (ms. fr. 375, 60, 784 de la Bibliothèque Nationale), deux en Angleterre (Cheltenham et Spalding) et deux fragments d'une même texte mutilé à la Bibliothèque Municipale d'Angers.

(1) L. CONSTANS, *La Légende d'Œdipe, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XII<sup>e</sup> siècle*; Paris, 1880.

DU MÊME, *Le Roman de Thèbes publié d'après tous les Manuscrits*, Paris, 1890.

L'auteur de l'*Énéas*, écrit vers 1150, fait allusion au poème de Thèbes. Celui-ci serait donc le premier des poèmes français imités de l'Antiquité. Son succès égala presque celui du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-More. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il reçut un prologue (l'*Ipomédon*), et une suite (*Prothesilas*) dus à Huon de Rotelande.

Les manuscrits renfermant le récit en prose sont beaucoup plus nombreux; ils appartiennent à deux rédactions différentes. La plus ancienne — qui contient l'épisode de la fille de Lycurgue et celui des princes grecs accompagnant Jocaste et ses filles jusqu'à Thèbes, après la première bataille — doit avoir été composée au XIII<sup>e</sup> siècle; elle procède, comme les manuscrits en vers 375 (1) et 60 (2) de la Bibliothèque nationale, d'un remaniement picard du poème primitif.

On trouve cette première rédaction en prose dans divers manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels nous citerons le *Recueil d'Histoire ancienne* de Jehan de Wavrin (N<sup>o</sup> 9650-52 de la Bibliothèque royale de Bruxelles) daté de 1458 (3), les manuscrits français 64, 250, 677 de la Bibliothèque nationale de Paris, intitulés *Livre d'Orose* (4), le manuscrit français 15455 du même dépôt et le manuscrit Perrins, de Davenham, daté de 1469 (5).

C'est aussi cette première rédaction en prose que suit assez régulièrement le roman de Thèbes, inclus dans l'ouvrage intitulé *Les Histoires de Paul Orose traduites en français*, imprimé pour la première fois en 1491, à Paris, par le libraire Vérard.

Ces quelques indications suffisent à montrer que l'*Histoire de Thèbes* était dans toute sa vogue au XV<sup>e</sup> siècle.

Comme il y a lieu de s'y attendre, cette *Histoire* a été traduite en tapisserie.

Toutefois, tandis que pour d'autres thèmes tirés de romans du même genre, tels l'*Histoire d'Alexandre*, la *Guerre de Troie*, la *Conquête de Jérusalem*, etc., on trouve de très nombreuses mentions dans les inventaires de tapisseries du moyen âge, et même pas mal d'exemplaires exécutés qui ont échappé aux ravages du temps,

(1) Œuvre de Jehan Madot, neveu du trouvère Adam d'Arras, terminée le 2 février 1288. L. Constans en a noté les formes picardes.

(2) Fin du XIV<sup>e</sup> siècle. L. Constans y relève des formes de la langue d'oc et des traces de picard.

(3) Voir la notice relative au ms. 9650-52 du précieux catalogue de M. A. Bayot des Manuscrits de la Bibliothèque royale.

(4) Toutes les narrations en prose du *Roman de Thèbes* appartiennent à des « histoires universelles » vastes compilations qui s'autorisent des noms des historiens latins et surtout de celui de Paul Orose.

(5) WARNER, *Descriptive Catalogue of illuminated Manuscripts in the Library of C. W. Dyson Perrins*; Oxford, 1920; p. 220.

les archives n'ont révélé jusqu'à présent que de très rares indications relatives à des tapisseries de la *Conquête de Thèbes*. Nous y reviendrons plus loin.

Quant aux traductions textiles de ce sujet, elles sont plus rares encore. Aucun ouvrage d'ensemble consacré à l'histoire générale de la tapisserie, pas même la publication à caractère encyclopédique du D<sup>r</sup> Göbel, n'en mentionne le moindre morceau.

A l'Exposition de Barcelone, en 1929, nous avons eu toutefois l'occasion d'en étudier un splendide exemplaire appartenant à la cathédrale de Zamora (1). Ce panneau énorme — il ne mesure pas moins de sept mètres quatre-vingt-dix centimètres de long sur quatre mètres trente centimètres de haut — est jusqu'à présent la seule tapisserie connue de ce sujet. Aussi, nous a-t-il paru intéressant de mettre sous les yeux des amateurs de curiosités iconographiques, la reproduction (FIGURE) d'un fragment, provenant d'une autre tenture et au dessin tout différent, mais illustrant le même récit.

Cette pièce mesure un mètre soixante-quatorze centimètres de haut sur un mètre vingt centimètres de large. Lorsque nous la découvrîmes, il y a quelques années, dans le commerce parisien, sa provenance ne nous fut pas révélée; plus tard, nous trouvâmes fortuitement, au cours d'un dépouillement de catalogues de ventes, qu'elle avait appartenu à la collection de feu le comte de Reiset (château de Breuil-Benoît, Eure).

Dans le catalogue (2) en question, cette pièce est décrite comme suit :

« Panneau en tapisserie du XV<sup>e</sup> siècle décoré d'un sujet à trois petits personnages; deux jeunes pages en costumes civils, chaussés à la poulaine, se tiennent debout aux côtés d'une jeune femme assise, drapée et tenant des noisettes. Sur le côté gauche, un pilastre. »

(1) A. GOMEZ, J.-B. CHILLON, *Los tapices de la Catedral de Zamora*, Zamora, 1925, EL TAPIZ DE TIDES, p. 19, pl. 6.

M. CRICK-KUNTZIGER, *Les Tapisseries flamandes à l'Exposition de Barcelone*, OUD-HOLLAND, mars-avril 1930, p. 49.

(2) Vente à l'Hôtel Drouot, à Paris, le 3 février 1922, N<sup>o</sup> 524.

L'absence totale, dans cette description, de toute indication relative au sujet, explique jusqu'à un certain point qu'une pièce aussi extraordinaire au point de vue iconographique ait pu passer inaperçue.

De fait, la scène, ou plutôt la fraction de scène représentée sur ce morceau de tapisserie serait indéchiffrable, si l'on n'y trouvait en beaux caractères gothiques, les noms des personnages. Grâce à ces précieuses inscriptions, nous apprenons que les deux élégants joveux, fièrement campés à gauche, sont les frères ennemis Étéocle (*ethiecles*) et Polynice (*polinices*); que les deux personnages trônant, dont on ne voit que le bas du corps, drapé dans de somptueux brocards, sont bel et bien Œdipe (*edipus*) qui tient un sceptre et Jocaste (*ioc...*) dont la robe s'orne d'une bande d'hermine; et qu'enfin la jeune fille pensive, assise au premier plan, n'est autre que la douce Ismène (*Ycemane*).

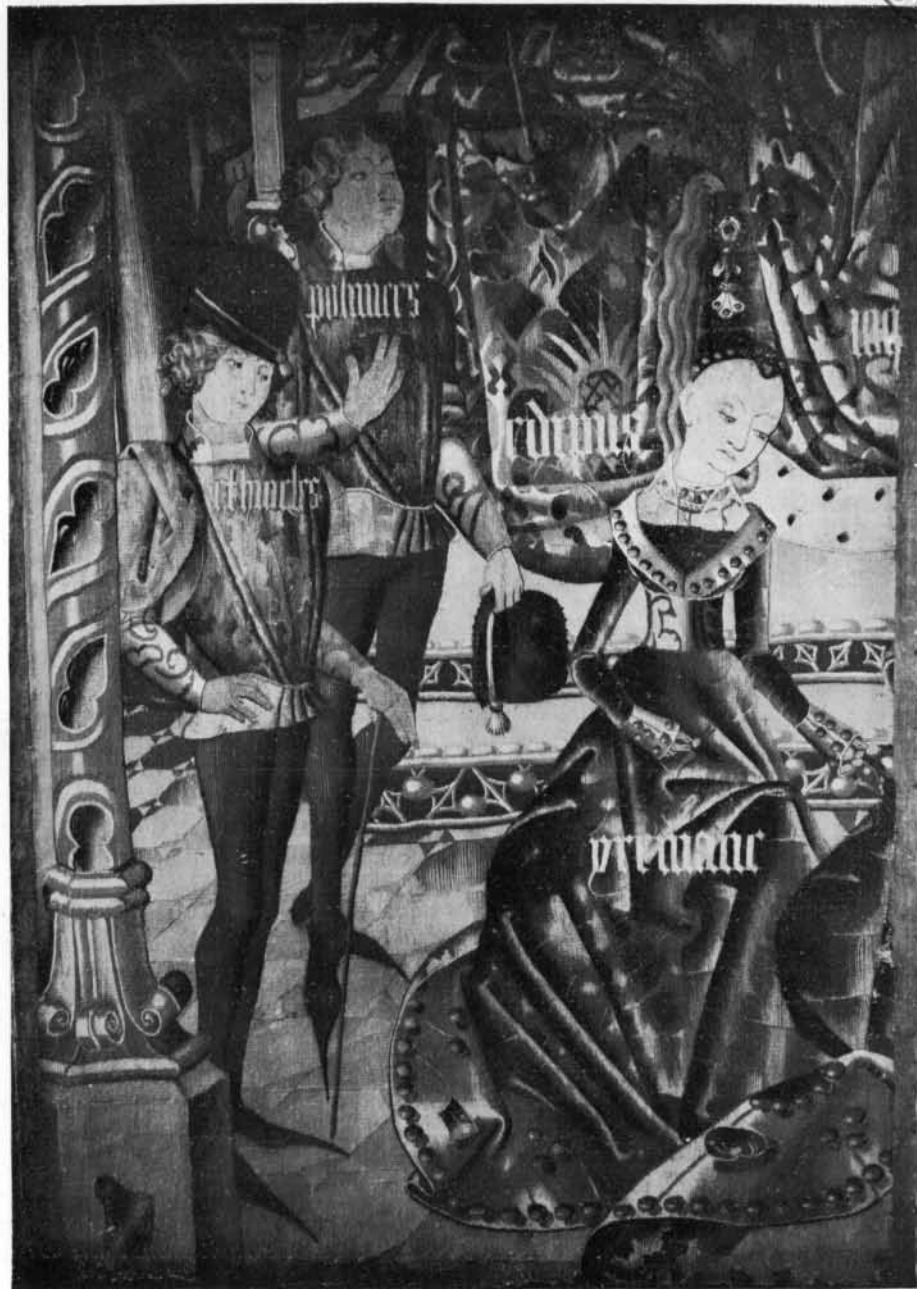
La scène se passe au palais d'Œdipe, dans une salle pavée d'un beau dallage et soutenue par d'élégantes colonnettes richement ornementées dont un spécimen est visible à gauche. Deux marches, aux contre-marches ajourées, conduisent au vaste trône sculpté où siège le couple royal.

A en juger par la présence simultanée des personnages précités, et par les attitudes de ces personnages, l'épisode représenté se rattache à la version picarde en vers dont nous parlons plus haut (1).

Il prend place après la bataille qui a cessé grâce à l'intervention de la reine Jocaste. Celle-ci est rentrée au palais, accompagnée des princes Polynice, Parthénopée et Tydée et des princesses Ismène et Antigone; Œdipe a fait venir Étéocle : les pourparlers s'engagent entre les deux frères; Polynice, tête nue, la main sur la poitrine, fait valoir ses droits; Étéocle écoute, prêt à la riposte.

Dans la forme littéraire médiévale de l'*Histoire d'Œdipe*, comme

(1) C'est-à-dire celle qui est représentée par les manuscrits 375 (voir les vers 6256-6546), et 60 de la Bibliothèque Nationale; suivant cette version, les princes accompagnent Jocaste et ses filles jusqu'au palais d'Œdipe, tandis que la première rédaction en prose ne fait venir les princes que jusqu'aux portes de la ville de Thèbes (cf. L. CONSTANS, *Le Roman de Thèbes...*, Paris, 1890, p. XXXVI et p. CXXXVII).



FRAGMENT DE TAPISSERIE. EPISODE DU « ROMAN DE THÈBES »  
ATTRIBUÉ A L'ATELIER DE WILLAUME DESREUMAUX, DE TOURNAI.

Collection privée.

dans les autres romans du genre, les héros antiques ont tout naturellement adopté les mœurs, le langage et les accoutrements des seigneurs féodaux. C'est d'ailleurs ce qui constitue, pour les lecteurs d'aujourd'hui, l'un des charmes les plus réels de ces interminables récits.

La même transposition naïve, les mêmes anachronismes savoureux se retrouvent dans les traductions graphiques, ainsi que l'on peut s'en rendre compte par l'examen des pittoresques costumes (à la mode, dès la fin de la septième décennie, du XV<sup>e</sup> siècle), des trois personnages d'avant-plan : hennin tronqué, somptueuse robe de moire, au corsage collant et à la vaste jupe constellée de cabochons, de la damoiselle; chapeau de poil, de forme assez haute, jaque de brocart à très courte basque (1) et à manches ballonnées, chausses collantes et souliers à la poulaine des damoiseaux.

Pour peu qu'on examine avec quelque attention ce fragment d'un dessin si personnel et si élégant, on imagine aisément le haut intérêt et la beauté décorative que devait offrir la tapisserie entière, et l'on se prend à déplorer une fois de plus le morcellement de tant de tentures et de pièces isolées de haute qualité.

Souhaitons que d'autres morceaux existent encore de cette tapisserie de l'*Histoire de Thèbes*, et qu'un jour un essai de restitution de cette pièce remarquable puisse être tenté.

\* \*  
\* \*

Mais le fragment que nous analysons ici n'est pas seulement une rareté iconographique.

Nous avons noté plus haut la pénurie de documents d'archives relatifs à des tapisseries de l'*Histoire de Thèbes*. On n'en a publié que trois jusqu'à présent (2), tous trois du XV<sup>e</sup> siècle.

(1) En 1467, Jehan du Clercq, le chroniqueur artésien, proteste contre cette mode des très courtes basques qui descendaient à peine au-dessous de la taille.

(2) Il faut y ajouter les inventaires, postérieurs à 1578, de la cathédrale de Zamora où la tapisserie de Tydée, que nous citons plus haut, est mentionnée.

Le premier, emprunté à un inventaire (1) dressé entre 1422 et 1435, et le second daté de 1461 (2), ne peuvent évidemment être mis en rapport avec la pièce qui nous occupe; le seul examen des costumes nous l'interdit.

Le troisième, par contre, mérite d'être examiné de près : c'est le contrat du 4 avril 1481, publié par M. Soil de Moriamé (3), par lequel le tapissier tournaisien Willaume Desreumaux vend une chambre de tapisserie de l'*Histoire de Thèbes* au marchand Gilles Descamaing; cette chambre comprend une gouttière de six aunes de long sur trois-quarts d'aune de large que Desreumaux s'engage à livrer le 28 avril 1481, et une pièce de 20 aunes qu'il promet de fournir pour le 15 juillet de la même année.

Une pièce d'une superficie de vingt aunes — qu'on peut donc supposer raisonnablement de quatre aunes de haut sur cinq de large environ — d'un dessin antérieur, peut-être de quelques années, à 1481 !

Comment n'être point tenté, sinon de l'identifier avec notre fragment, — hypothèse un peu trop audacieuse peut-être, car il est plus que probable que Desreumaux tissa plus d'une *Histoire de Thèbes* d'après les mêmes cartons — tout au moins d'en rapprocher ce fragment ?

Les dates ne s'opposent point : des costumes analogues à ceux de nos personnages d'avant-plan se retrouvent, en effet, dans maintes peintures de la huitième décennie du XV<sup>e</sup> siècle, par exemple la miniature de L. Liédet représentant Vasco de Lucena remettant son livre à Charles le Téméraire (1470), ou les deux tableaux de justice de Th. Bouts inachevés à sa mort, survenue en 1475.

En admettant que la hauteur de notre fragment (1 m. 74), représente — ce qui demeure dans les limites de la vraisemblance — un peu moins des deux-tiers de la hauteur totale, supposée de quatre aunes, les dimensions concorderaient, elles aussi.

(1) Inventaire des tapisseries du roi de France, Charles VI, vendues par les Anglais en 1422; il y est question d'une pièce où apparaît Déiphile, et d'une autre représentant la conquête de Thèbes

(2) Inventaire des tapisseries de don Carlos de Viana, dressé le 2 décembre 1461.

(3) E. SOIL, *Les Tapisseries de Tournai*, Tournai et Lille, 1892, p. 387.

L'aspect matériel du panneau, la chaleur du coloris, la franchise des hachures, la régularité du tissage font penser à une manufacture importante de notre pays. D'autre part, les physionomies très particulières des personnages, ces visages poupins de la jeune Ismène et des deux frères aux cheveux bouclés, n'ont rien de proprement « flamand »; du moins, nous ne voyons pas auquel de nos maîtres du Brabant ou des Flandres ils pourraient faire songer, tandis qu'un rapprochement s'impose avec certaines Vierges (1) attribuées à des peintres anonymes du Nord de la France.

Ces diverses constatations — auxquelles vient s'ajouter l'indice supplémentaire de la lointaine source picarde (2) de l'iconographie du panneau — nous ramènent tout naturellement au milieu tournaisien.

De même, l'excellence du tissage concorde avec ce que les documents d'archives nous apprennent de Desreumaux, à savoir que sa manufacture devait avoir quelque réputation puisqu'il fournit à plusieurs reprises des tapisseries à la ville de Tournai (3).

Il se pourrait donc fort bien que nous ayons dans la pièce reproduite ici, non seulement un fragment d'un sujet rarissime, mais encore un spécimen d'une manufacture tournaisienne à laquelle aucune pièce existante n'a pu être attribuée jusqu'à présent.

M. CRICK-KUNTZIGER.

(1) M. Édouard Michel nous a fort aimablement signalé plusieurs de ces Madones joufflues, très caractéristiques, dans des Musées et des collections particulières, notamment une *Vierge à l'Enfant* d'un petit reliquaire appartenant à M. Van Rysseghem, et une autre du Musée de Beauvais. Nous l'en remercions vivement.

(2) Voir plus haut, p. 232 (notes 1 et 2), et p. 234 (note 1).

(3) E. SOIL, *op. cit.*, p. 312. Le tapissier Desreumaux apparaît déjà dans un acte de 1468; il mourut au cours de l'année 1483.